

**CONTROLE PÉRIODIQUE
DE VOTRE INSTALLATION D'ASSAINISSEMENT
NON COLLECTIF**

Date de la visite 30/09/2022

Origine du contrôle : Vente immobilière

Coordonnées du service en charge du contrôle

SPANC CCVH - Antenne des Eyzies
28 avenue de la Forge - 24620 Les Eyzies
Tél : 05 53 35 05 43 / Mail : g.marcel@cc-vh.fr / n.labadie@cc-vh.fr

Habitation

Adresse : 124 Rue de la Reynerie
Code postal : 24260 Commune : LE BUGUE
Référence cadastrale de l'habitation : AZ 146

Crédit

Civilité, Nom, Prénom : INDIVISION MARY VILLAIN - Chez Mr MARY Patrick
Adresse principale : 133 Chemin des Oiseaux - La planette
Code postal : 24260 Commune : Le Bugue France

Occupant

Civilité, Nom, Prénom :

Marsus occupant

Civilité, Nom, Prénom : Monsieur MARY Patrick

Caractéristiques de l'habitation et son aménagement

Type d'habitation : Inhabitée
Date de réalisation de la filière ANC : Années 1960
Nombre de chambre(s) : 3
Nombre de pièce(s) principale(s) : 4
Nombre Equivalent Habitant : 4 EH
Nombre de logement(s) : 1

Commentaires :

Le terrain et son environnement

Superficie totale de la parcelle : > 650 m²
Le terrain est-il desservi par un réseau public d'eau potable ? Oui Non
Commentaires :

Présence d'un captage (puits ou forage) d'eau sur le terrain ? Oui Non
 Oui Non
 Oui Non ?

- o Est-il destiné à la consommation humaine ?
- o Si oui, distance par rapport au dispositif de traitement :
- o Est-il déclaré ?

Commentaires :

Modification(s) de l'habitation et la filière

Aucune modification	<input checked="" type="checkbox"/>
Modification(s) constatée(s) de la filière ?	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> Améliorations apportées Précision(s) : <input type="checkbox"/> Modification(s) nuisant au bon fonctionnement et aux performances de la filière (by-pass, transformation de certains équipements,...) Précision(s) :
Modification de la taille et/ou de la destination de l'immeuble ?	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non Précision(s) :
Modification de l'aménagement du terrain ?	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> Construction(s) à proximité <input type="checkbox"/> Etanchement partiel ou total des installations <input type="checkbox"/> Aménagement d'allée(s) ou de passage sur ou à proximité de la filière <input type="checkbox"/> Plantation(s) sur ou à proximité de l'épandage Autres, précision(s) :

Caractéristiques de l'habitation

Taille de la filière	Volume inférieur à 20 EH
Dispositif de traitement par le sol en place ou massif reconstitué <input checked="" type="checkbox"/> Prétraitement <input type="checkbox"/> Traitement <input type="checkbox"/> Toilette sèche	Filière agréée <input type="checkbox"/> Filtre compact <input type="checkbox"/> Micro-station <input type="checkbox"/> Filtre planté
Dispositif(s) annexe(s)	
<input type="checkbox"/> Regard(s) de collecte <input type="checkbox"/> Regard(s) de visite <input type="checkbox"/> Regard(s) de répartition <input type="checkbox"/> Regard(s) de bouclage <input type="checkbox"/> Regard(s) de contrôle	<input checked="" type="checkbox"/> Ventilation(s) (primaire, secondaire) <input type="checkbox"/> Bac(s) à graisse <input type="checkbox"/> Préfiltre(s)
<input type="checkbox"/> Pompe(s) ou système(s) de relevage	
Présence de rejet d'effluents (en sous-sol ou en milieu superficiel ou de dispersion) : <input checked="" type="checkbox"/>	
Commentaires généraux :	

Description de l'évacuation

Destination des eaux pluviales Commentaires :	Réseau public de collecte des eaux pluviales
Origine des effluents Commentaires :	Eaux usées domestiques

Collecte des eaux usées

Eaux usées et eaux pluviales collectées séparément ? Commentaires	<input checked="" type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non
L'écoulement se fait-il correctement ?	<input checked="" type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> ?
Présence d'odeurs ? Si oui, citer leur localisation :	<input type="checkbox"/> Oui <input checked="" type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> ?
Commentaires : La maison était inhabitée lors du contrôle, les écoulements n'ont donc pas pu être vérifiés. D'après la personne présente lors du contrôle, aucun problème d'écoulement n'est à recenser.	

Le prétraitement : fosse septique

Volume en m ³ : inconnu m³	
Matériaux : Inconnu	
Type d'eaux usées collectées : Eaux vannes	
Le prétraitement est-il accessible ?	Non
Le regard du prétraitement est-il affleurant ?	Non
L'écoulement des eaux au sein des différents éléments de prétraitements se fait-il correctement ?	?
Présence d'odeurs ?	?
Un des organes du système de prétraitement présente-t-il des signes d'altération (affaissement, fissure, déformation, corrosion...) ? Si oui lesquels :	?
Etat de corrosion :	
Si présence d'une fosse, la hauteur de boues est-elle supérieure à la moitié de la hauteur de la fosse ?	?
Taux d'accumulation des boues : Inconnu %	
Le dimensionnement est-il adapté à la capacité d'accueil ?	?
<p>Commentaires : Lors du contrôle, la fosse septique n'était pas accessible. Localiser la fosse, et la rendre accessible en permanence afin de vérifier sa présence, son état, son dimensionnement ainsi que le niveau des boues. Si celle-ci est significativement sous-dimensionnée ou représente un danger pour les personnes, il sera obligatoire de mettre en place une nouvelle fosse correctement dimensionnée.</p> <p>Absence de dispositif de prétraitement pour l'ensemble des eaux ménagères de l'habitation. Mettre en place un bac dégraisseur correctement dimensionné. La vidange de la fosse septique doit être réalisée lorsque le volume de boues a dépassé 50% du volume utile (volume d'eau). Elle doit obligatoirement être réalisée par un vidangeur agréé (liste disponible à l'adresse https://www.cc-valleedelhomme.fr/, rubrique « Assainissement »).</p>	

La ventilation

Diamètre en mm	80 mm
Type de ventilation	Autre
Equipements	Absence
Fonctionnement correct de la ventilation ? Si non, préciser :	Non
Remontée au faîtage ?	Non
Dépassement de 40 cm au-dessus du faîtage ?	Non
<p>Commentaires : Présence d'une ventilation dont la nature est inconnue. Mettre en place la ventilation secondaire de fosse en cas d'absence.</p>	

Le puits

Type de rejet	Sous sol
Lieu de rejet prévu ou actuel	Puisard
Nature des eaux rejetées	Eaux vannes prétraitées + eaux ménagères brutes
Etat de l'exutoire ?	Absence de rejet visible
Si rejet par puits d'infiltration, tampon accessible ? Dégradations constatées ? Si oui, préciser : Colmatage des granulats ? Commentaires sur le rejet par puits d'infiltration :	
Si rejet par dispersion (tranchées), nombres de tranchées : Si rejet par dispersion (tranchées), longueur des tranchées en m / ml : Si rejet par dispersion (tranchées), distance inter-tranchées en m : Présence de regard(s) de contrôle et de répartition ?	m m
L'infiltration fonctionne-t-elle correctement ?	
Présence d'odeurs ?	
<p>Commentaires : D'après la personne présente lors du contrôle, l'ensemble des eaux usées de l'habitation sont infiltrer à l'aide d'un puisard. Pour rappel, le puisard n'est pas une filière de traitement.</p>	

Conclusion du SPANC sur le fonctionnement et l'entretien de l'installation

Situation de la filière	Zone à enjeu sanitaire : <input type="checkbox"/> Oui <input checked="" type="checkbox"/> Non Zone à enjeu environnemental : <input type="checkbox"/> Oui <input checked="" type="checkbox"/> Non
Installation	<input checked="" type="checkbox"/> Absente <input type="checkbox"/> Présente
Défaut(s) de structure	<input type="checkbox"/> Défaut(s) de sécurité sanitaire <input type="checkbox"/> Défaut de structure ou de fermeture <input type="checkbox"/> Proximité de puits privé <input type="checkbox"/> Aucun défaut
Dysfonctionnement(s)	<input checked="" type="checkbox"/> Installation incomplète <input type="checkbox"/> Installation sous dimensionnée <input type="checkbox"/> Dysfonctionnement(s) majeur(s) <input type="checkbox"/> Aucun dysfonctionnement
Entretien et usure	<input type="checkbox"/> Défaut d'entretien <input type="checkbox"/> Usure de l'un des éléments <input checked="" type="checkbox"/> Défaut d'accessibilité et de dégagement des regards <input type="checkbox"/> Aucun défaut

AVIS DU SPANC

AVIS	Non conforme à réhabiliter
<p>Commentaires : Vu l'arrêté du 27 avril 2012, la filière d'assainissement est absente (absence d'élément probant permettant de justifier la présence d'une installation d'assainissement). Conformément à l'article L1331-1-1 du code de la santé publique, le propriétaire est mis en demeure de réaliser une installation conforme dans les plus brefs délais (1 an maximum). L'avis pourra être modifié si des éléments probants permettant de prouver la présence d'une installation d'assainissement non collectif sont apportés au service. Faire une demande d'installation d'un assainissement non collectif auprès du SPANC.</p> <p>Travaux à réaliser :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Réaliser un dispositif de traitement conforme à la réglementation. - Rendre accessible la fosse septique en permanence (mise en place de rehausses si nécessaire) afin de vérifier sa présence, son état, et son volume. Si celle-ci est absente, significativement sous-dimensionnée ou représente un risque pour les personnes, il sera obligatoire de mettre en place une nouvelle fosse correctement dimensionnée. - Ventilation secondaire de fosse à mettre en place. <p>Conformément à la réglementation, le propriétaire est mis en demeure de réaliser ces travaux dans les plus brefs délais (1 an maximum). En cas de vente immobilière, l'acquéreur devra réaliser ces travaux dans un délai d'un an suite à l'acquisition.</p> <p>Au titre de l'article L 2224-8 du code des collectivités territoriales, un contrôle de bon fonctionnement de votre installation d'assainissement non collectif sera réalisé par le service dans 8 ans.</p> <p>Rappel : Une vidange de fosse doit être réalisée lorsque le volume des boues a dépassé 50% du volume utile (hauteur d'eau). L'entretien des préfiltres et bacs dégraisseurs doit être réalisé aussi souvent que cela est nécessaire (en moyenne 3 à 4 fois par an).</p>	
<p>Le Président, Philippe LAGARDE</p>	